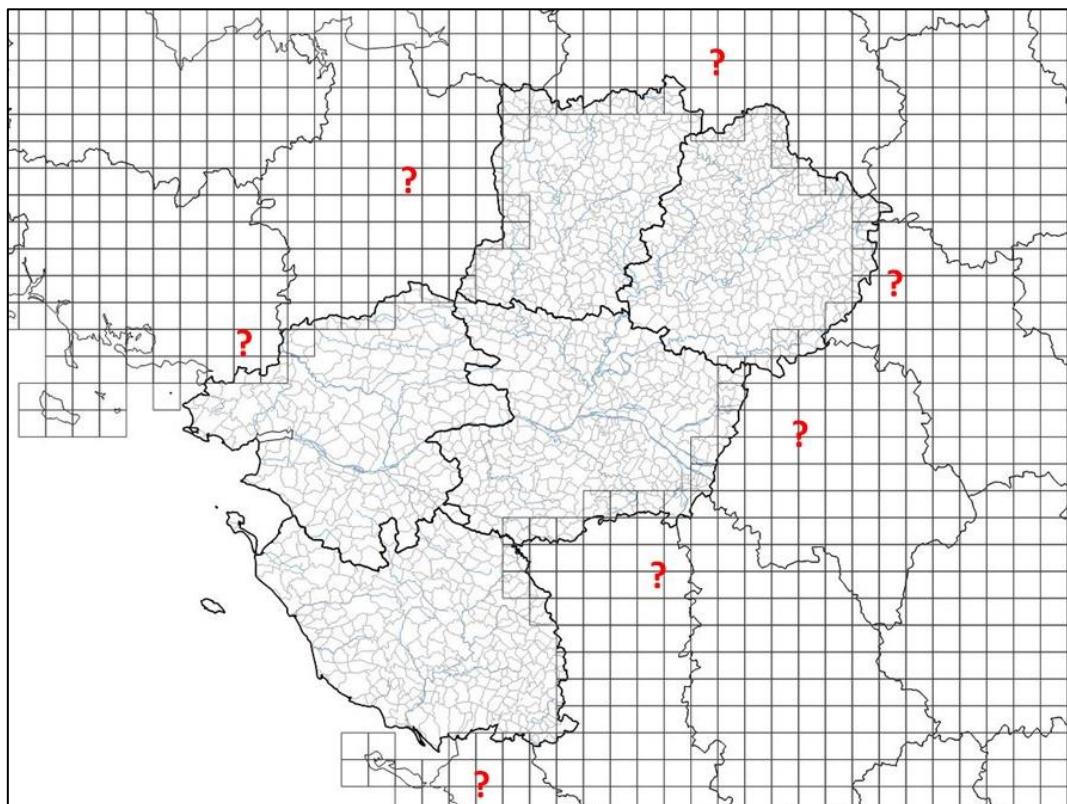




## Etat d'avancement 2018 de l'atlas des Amphibiens et Reptiles des Pays de la Loire

### Comparaison avec les atlas des départements limitrophes



Rédaction : Philippe Evrard – décembre 2018

Remerciements : Benoit Marchadour, Florian Doré, Éric Sansault, Mickaël Barrioz et Didier Montfort

Pour de nombreuses espèces animales et végétales, les Pays de la Loire constituent un carrefour de diverses influences biogéographiques qu'illustre assez bien la distribution régionale de nos amphibiens et reptiles. Selon les peuplements présents, les répartitions observées reflètent ainsi des limites de distribution d'espèces du domaine méditerranéen ou du domaine médio-européen, des influences océaniques ou continentales, ou la simple continuité d'aires caractéristiques du domaine atlantique dont fait partie la région des Pays de la Loire.

Les atlas récents ou en cours des régions environnantes ont été ou sont réalisés dans des conditions similaires à celles des Pays de la Loire, avec en particulier la large participation d'un réseau de naturalistes bénévoles. On peut considérer que leurs cartographies résultent d'un effort de prospection et de synthèse au moins aussi fiable et important que celui de l'atlas en cours dans notre région.

Ceci rend alors possible des comparaisons et des hypothèses orientant des prospections complémentaires afin d'aboutir à une vision aussi juste que possible de la répartition de certaines espèces dans notre région.

Il ne s'agit bien entendu que d'une approche théorique qui devra être affinée par l'analyse d'autres facteurs locaux et particulièrement la géologie, l'occupation des sols, la configuration du réseau hydrographique, les bouleversements anthropiques contemporains, etc., autant d'agents biotiques et abiotiques qui influent sur la répartition actuelle des taxons.

Remarques préalables : tous les atlas des régions voisines se présentant sous la forme d'un découpage cartographique en mailles 10 X 10 km, les résultats provisoires de l'atlas des Pays de la Loire ont été également reportés à cette échelle afin d'harmoniser l'ensemble et de faciliter les comparaisons.

Ce choix d'harmonisation des résultats sur l'ensemble du territoire couvert permet d'ores et déjà de constater qu'à cette échelle, les résultats provisoires de l'atlas en cours dans les Pays de la Loire sont significatifs et traduisent pour la plupart des espèces, un niveau de couverture équivalent à celui des régions voisines, ce qui renforce l'intérêt de cette démarche de comparaison.

## Les documents utilisés

**Ille-et-Vilaine et Morbihan** : résultats issus de l'atlas de Bretagne pour la période 2000 – 2012 (Penn ar bed n°s 216/217/218 – avril 2014). Les résultats les plus éloignés des limites avec les Pays de la Loire n'ont pas été systématiquement reportés, sauf à montrer une grande continuité dans la répartition d'une espèce en Bretagne.

**Orne et extrême sud de la Manche** : résultats issus de l'atlas de Normandie (2015)

**Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire** : résultats issus du projet d'atlas régional Amphibiens et Reptiles en Centre-Val-de-Loire – répartition connue au 31/12/2016, sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité Centre-Val-de-Loire.

**Deux-Sèvres, nord de la Vienne et extrême nord de la Charente-Maritime** : résultats issus du rapport d'activités de l'atlas des Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes, phase 1/3 (période 2007-2017) sur le site de l'association Poitou-Charentes-Nature. A noter que dans le cas de cette région, certaines données n'ont pas fait l'objet d'une validation définitive.

Nota : le travail ayant été réalisé à la main, il existe sans aucun doute plusieurs erreurs de transcription de mailles concernant les départements limitrophes. Par avance, toutes nos excuses

# Analyse des résultats cartographiques par espèce

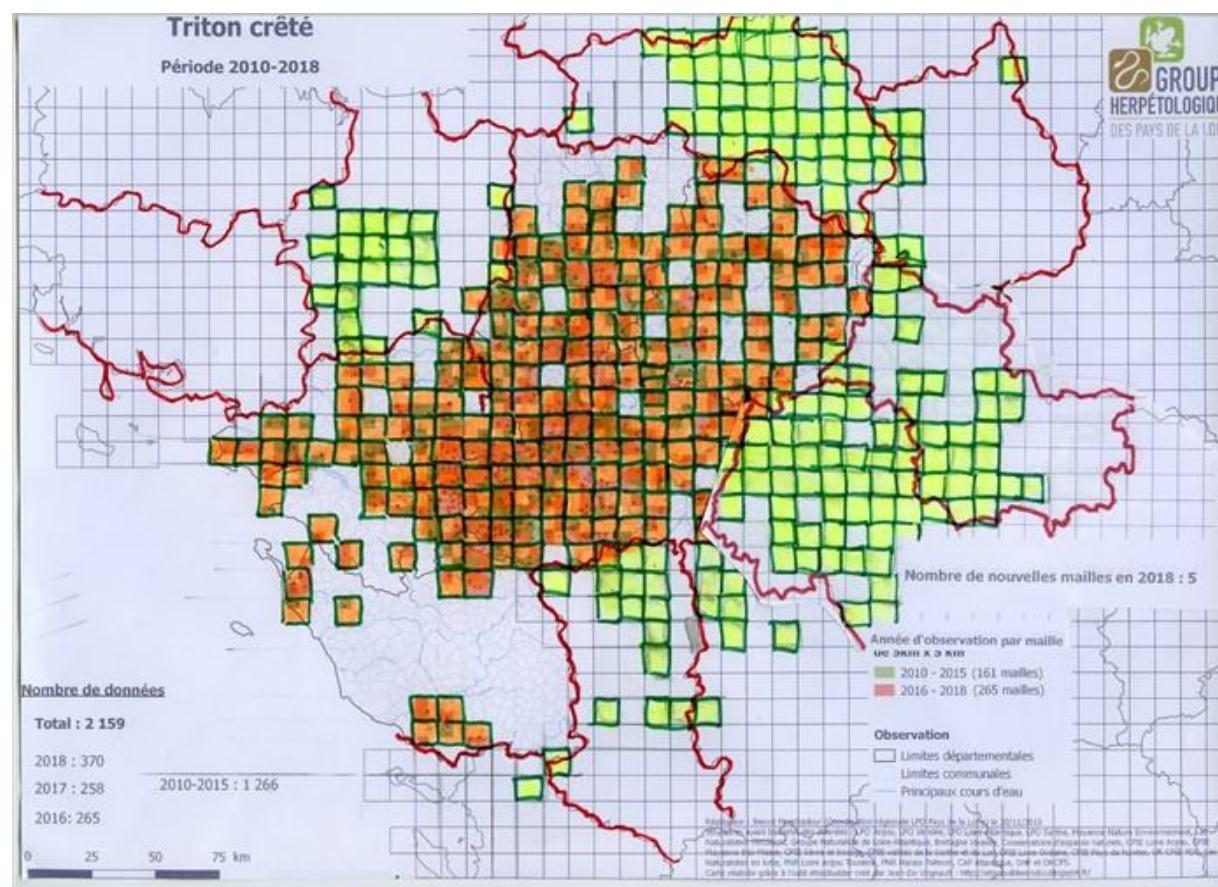
## Salamandre tachetée

Pas de cartographie réalisée.

Pays de la Loire au cœur de l'aire de répartition nationale de cette espèce et bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Des prospections à poursuivre dans le nord de la Sarthe et en Vendée (?). L'absence dans le sud du Maine-et-Loire (Saumurois) semble traduire une réelle absence liée au substrat calcaire sec, constat confirmé par la rareté de l'espèce dans le nord des Deux-Sèvres et de la Vienne.

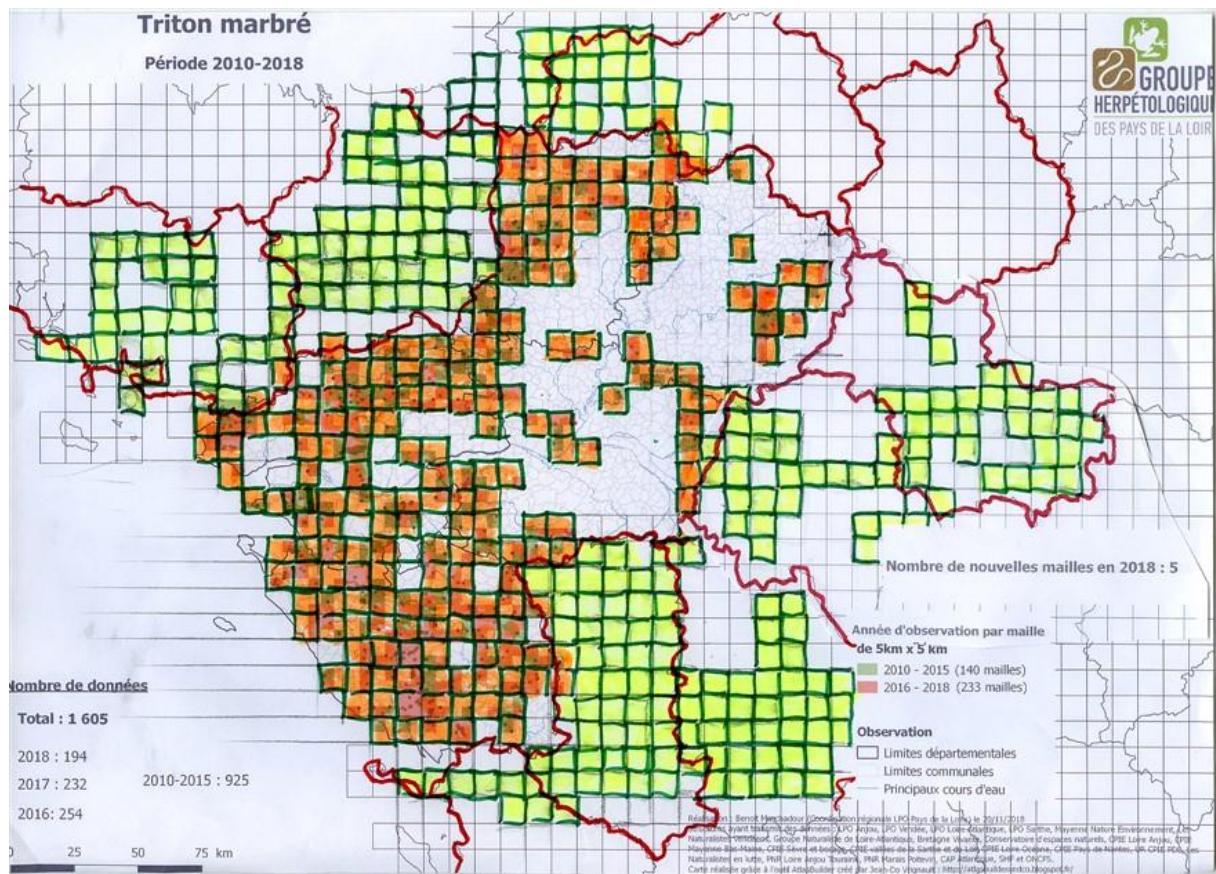
## Triton crêté



Les Pays de la Loire se situent dans le sud de l'aire de répartition de cette espèce, mais non en sa limite qui, dans l'Ouest de la France, se situe en Charente (cf. atlas national 2012). La cartographie des Deux-Sèvres peut laisser présager une présence plus importante du Triton crêté en Vendée. Toutefois, la carte suivante concernant le Triton marbré montre que ce dernier a été trouvé sur l'ensemble de ce département, avec une détectabilité équivalente, ce qui semble attester que la faible répartition du Triton crêté est réelle dans ce département.

L'absence de cette espèce dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et dans l'ouest de l'Orne pourrait confirmer le vide des mailles dans le nord de la Mayenne. En Normandie, cette espèce semble liée surtout aux terrains calcicoles, avec des sites aquatiques aux ph neutres à basiques. Cette hypothèse semble confirmée en région Poitou-Charentes, mais interviennent sans doute d'autres conditions micro locales complexes et en particulier l'existence de plusieurs sites de reproduction interconnectés pour un bon fonctionnement en métapopulations.

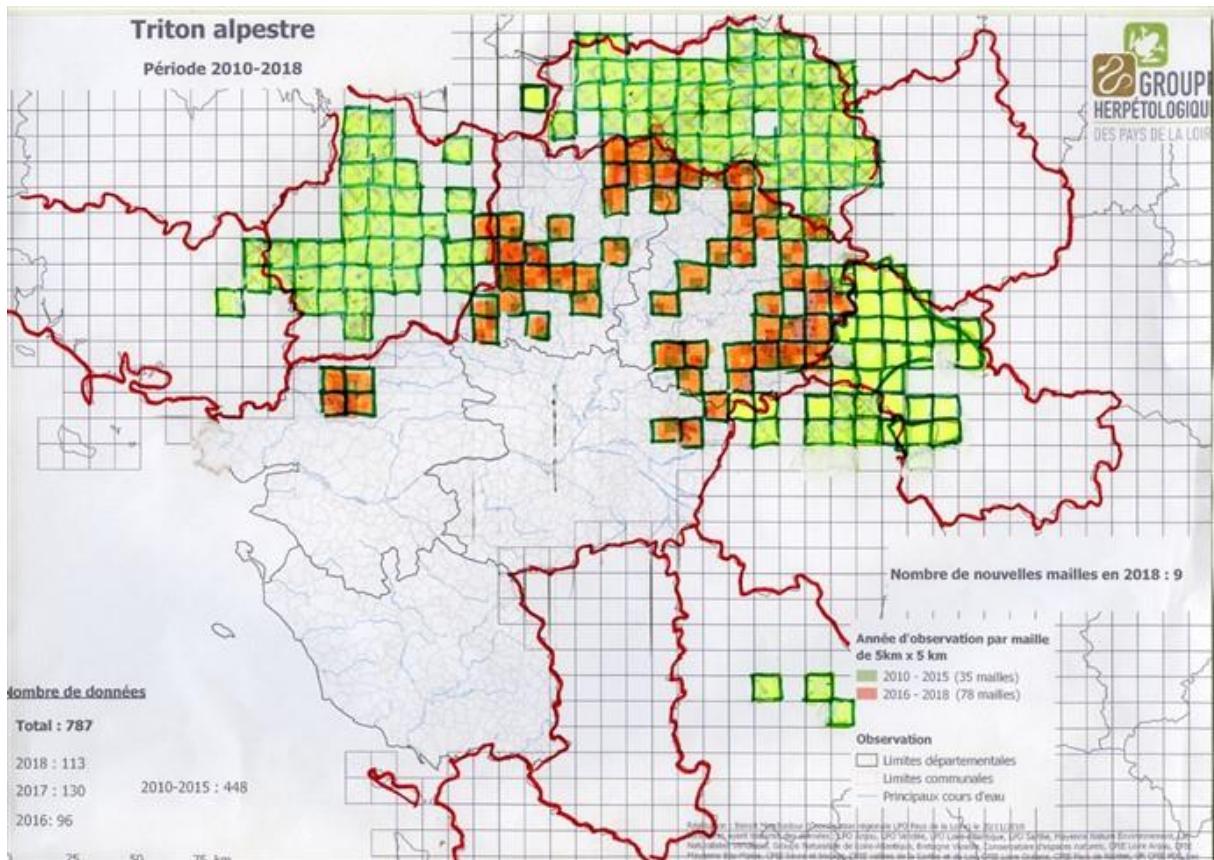
## Triton marbré



Les Pays de la Loire se situent au nord de l'aire de répartition de cette espèce, mais non en sa limite qui, dans l'Ouest de la France, se situe dans la Manche et le sud du Calvados (atlas de Normandie). Dans cette dernière région, l'espèce semble inféodée presque uniquement au massif armoricain, avec une aire quasiment parapatérique avec celle du Triton crêté.

La cartographie des départements laisse présager que de nouvelles mailles pourraient être remplies dans l'est du Maine-et-Loire et dans la Sarthe.

## Triton alpestre



La carte montre clairement que cette espèce atteint aujourd’hui sa limite au niveau des massifs forestiers du nord de la Loire Atlantique et du Maine-et-Loire.

Compte tenu de la bonne couverture des départements voisins : Orne, ouest du Loir-et-Cher et nord de l’Indre-et-Loire, on peut imaginer que des stations supplémentaires sont éventuellement trouvables en Mayenne et en Sarthe, sous réserve de biotopes satisfaisants (comme dans toutes les hypothèses évoquées).

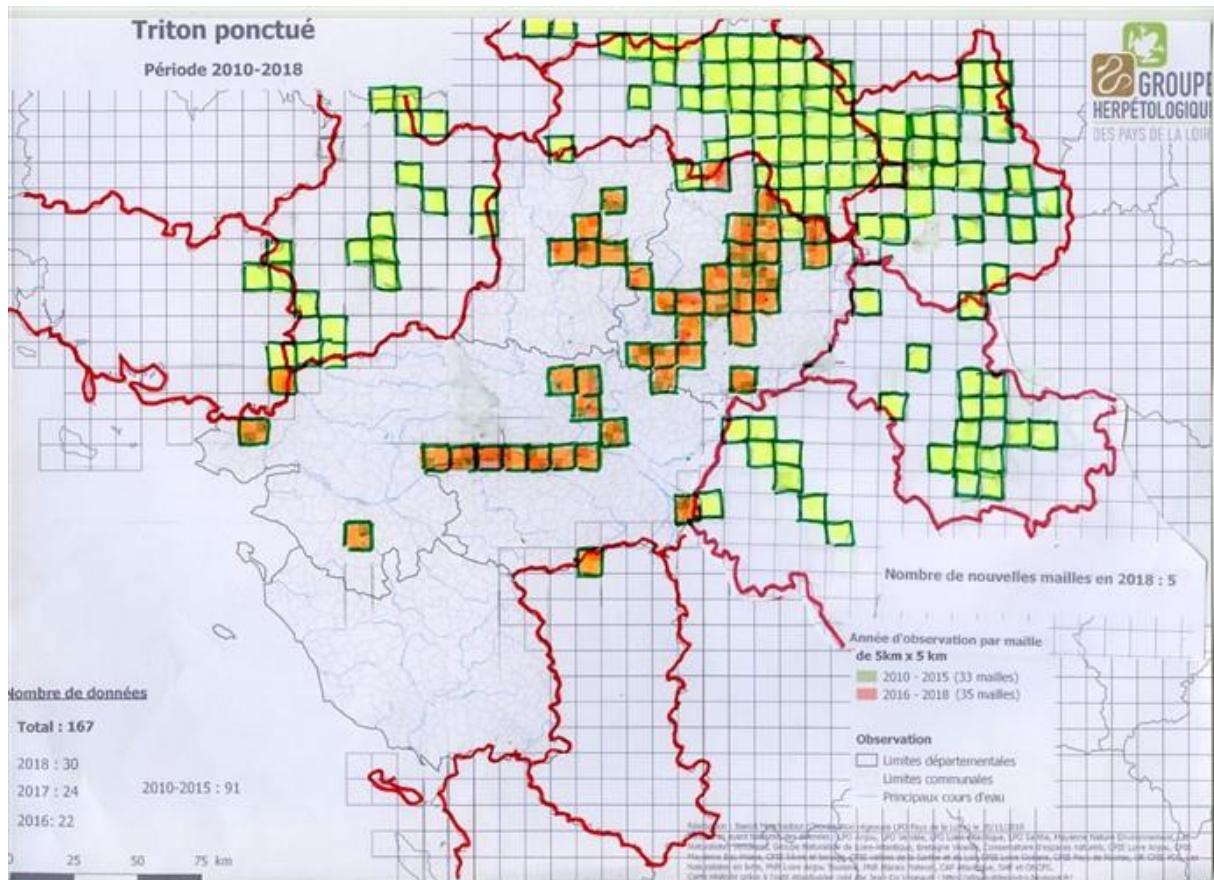
## Triton palmé

Pas de cartographie réalisée.

Pays de la Loire au cœur de l’aire de répartition nationale de cette espèce et bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Prospections à compléter dans chaque département.

## Triton ponctué



La carte montre que dans les Pays de la Loire, cette espèce rare trouve sa limite sud dans le val de Loire. La découverte d'un individu dans une nasse à Brochet au lac de Grand-Lieu est très étonnante mais elle est bien réelle.

A noter également que le Triton ponctué est bien présent dans une bonne partie est de l'Orne mais avec de petits effectifs. On le trouve également plus à l'ouest en Ille-et-Vilaine.

De ce fait, on peut imaginer que d'autres stations existent dans le nord des Pays de la Loire.

Nos collègues Normand notent de nombreux cas de cohabitation de cette espèce avec le Triton crêté, mais toujours avec de très faibles effectifs. Ce constat devrait encourager les observateurs à pousser les investigations en Pays de la Loire (temps de recherches plus long sur chaque site ?)

Toutefois, il faut noter que la détectabilité de ce triton est très faible et que, comme toutes les espèces d'origine continentale en limite de répartition ouest, il est en nette régression.

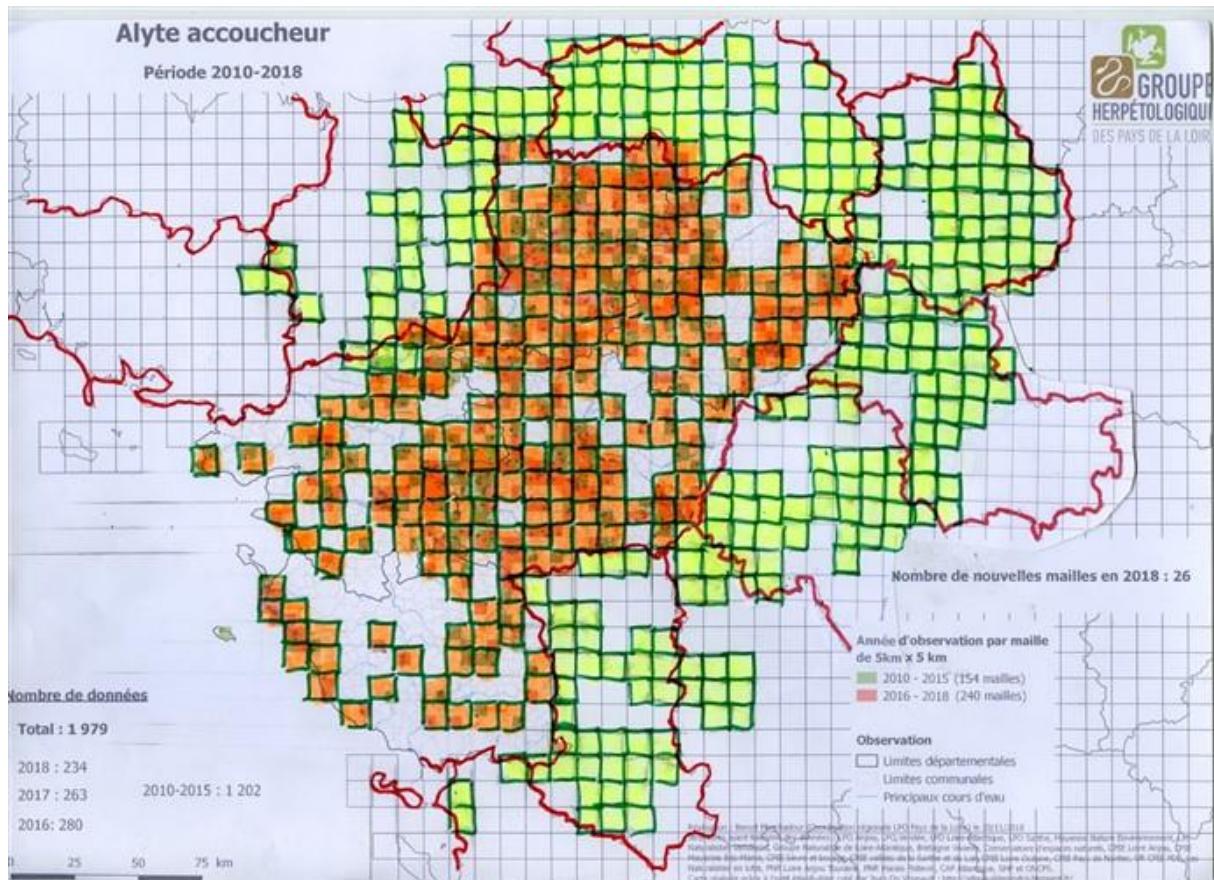
## Xénope lisse

Pas de cartographie réalisée.

Aire d'extension de cette espèce invasive bien connue à partir du foyer initial du nord des Deux-Sèvres.

A surveiller dans les prochaines années : l'extension probable de l'espèce dans l'est de la Loire-Atlantique à partir du Val de Loire.

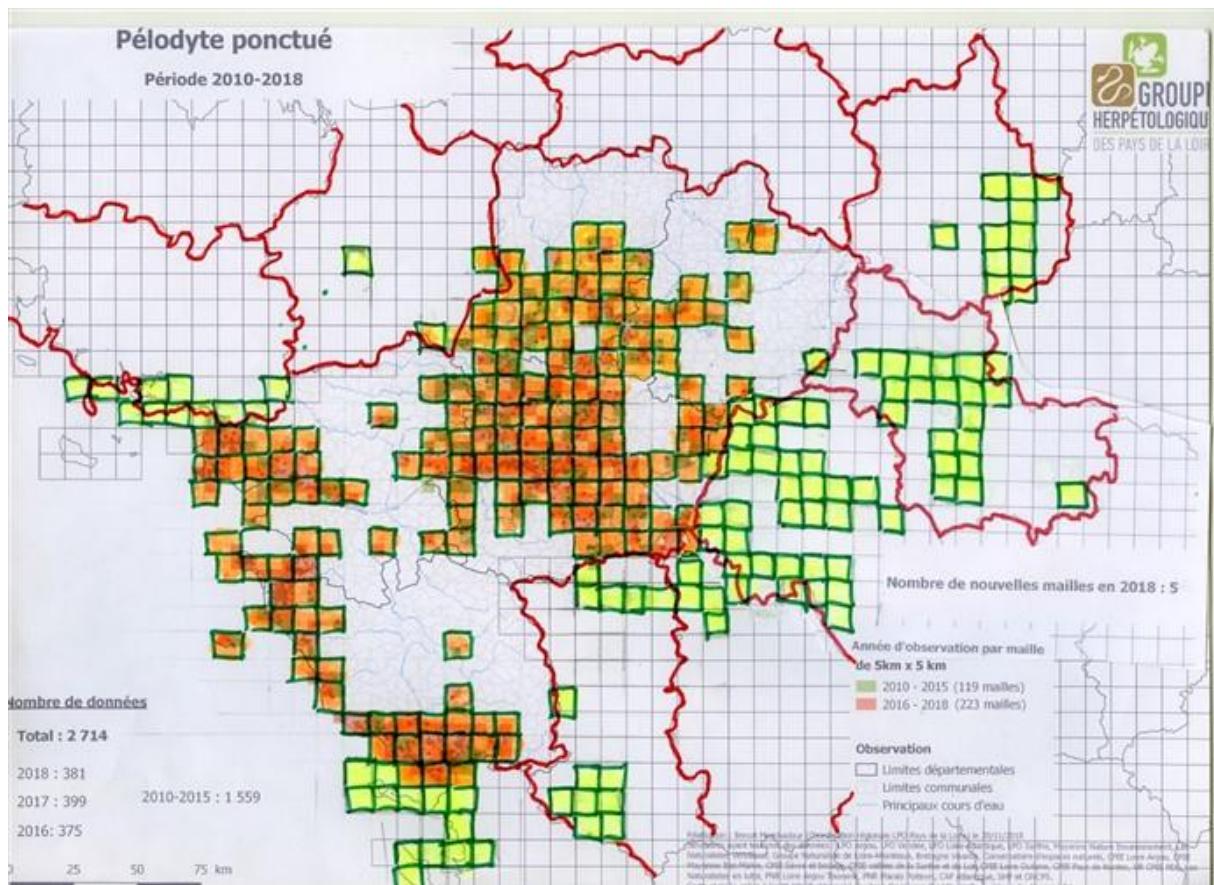
## Alyte accoucheur



La carte de cette espèce montre une bonne répartition en Pays de la Loire, en lien avec celle qui est constatée dans tous les départements voisins (à l'exception du Morbihan).

De ce fait, il paraît possible de trouver de nouvelles mailles, particulièrement dans l'ouest de la Loire Atlantique et en Vendée.

## Pélodyte ponctué

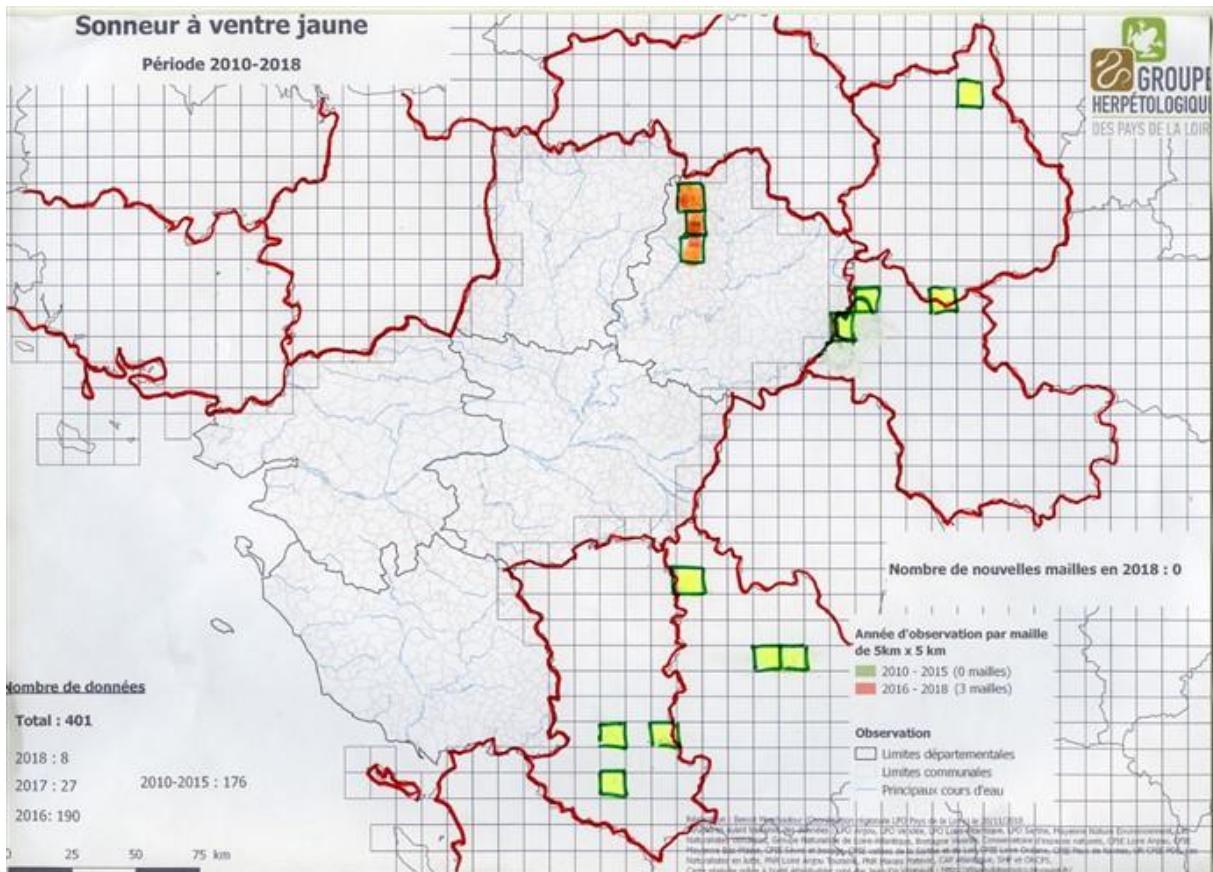


La carte montre que dans l'ouest, l'espèce trouve sa limite nord en Pays de la Loire, avec une absence étonnante dans l'Orne et le Calvados (sauf occupation continue du littoral de la Manche), alors que plus au nord de la France, l'espèce est notée jusqu'à la frontière avec la Belgique (atlas national 2012).

L'atlas en cours dans les Pays de la Loire met clairement en évidence deux noyaux principaux avec, d'une part, la bonne occupation du littoral, et d'autre part, une bonne présence dans le Maine et Loire, sans doute à la faveur du réseau hydrographique de la Loire et ses affluents. La répartition de cette espèce est lacunaire ailleurs mais il faut noter la détectabilité faible de cette petite espèce discrète.

Des mailles supplémentaires peuvent sans doute être trouvées ici et là et notamment en Loire-Atlantique et en Vendée.

## Sonneur à ventre jaune



La carte souligne la rareté de cette espèce continentale qui atteint ici son extrême limite ouest. On la retrouve plus au sud avec quelques stations très dispersées dans le sud des Deux Sèvres et dans la Vienne. Elle ne devient plus commune que dans l'Indre (non figurée sur la carte), en continuité avec les populations du Massif central (atlas national 2012).

Pour cette espèce très discrète et dont la détectabilité est très faible, on pourrait imaginer qu'il subsiste quelques populations relictuelles entre les stations à l'extrême-ouest du Loir-et-Cher et celle de la Sarthe.

Au 20<sup>ème</sup> siècle, le Sonneur à ventre jaune a connu une régression spectaculaire puisque des individus « *des environs de Nantes* » figurent dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Nantes (Atlas de Loire-Atlantique, 2011) et qu'une station semble avoir récemment totalement disparu dans le secteur des Mauges (Maine-et-Loire).

## Pélobate cultripède

Pas de cartographie réalisée

Aire de répartition bien connue le long du littoral vendéen, en prolongement avec celui de la Charente-Maritime. Avec l'urbanisation du littoral et le recul prévisible du trait de côte au détriment du système dunaire, se pose le problème de la connectivité entre les différentes populations.

On peut considérer que l'espèce est désormais éteinte en Loire-Atlantique (Batz-sur-mer) et les stations les plus septentrionales pour le Pélobate cultripède se situent désormais sur l'île de Noirmoutier.

## Rainette verte

Pas de cartographie réalisée.

Pays de la Loire au cœur de l'aire de répartition nationale de cette espèce et bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Des efforts de prospection à poursuivre dans l'est de la Vendée, en continuité avec la répartition connue pour cette espèce dans les Deux-Sèvres.

Compte tenu de la présence de la Rainette verte dans le nord-est de l'Orne, on peut imaginer que d'autres stations peuvent se trouver dans le nord de la Sarthe. Par contre, la rareté de cette espèce dans la partie ouest de l'Orne pourrait corroborer la rareté de la Rainette dans le nord de la Mayenne.

## Rainette méridionale

Pas de cartographie réalisée.

Limite septentrionale de l'espèce dans le sud-Vendée (marais poitevin) en prolongement d'une répartition continue en Charente et en Charente-Maritime. A noter que l'espèce a largement progressé vers le nord durant ces vingt dernières années puisque vers 1985, on ne pouvait entendre que quelques rares individus au nord de la Sèvre Niortaise, au milieu des chorus de rainettes vertes (obs. perso.).

Deux spots principaux d'introduction : dans le Marais Breton et dans la presqu'île de Guérande (Le Croisic). Ces populations pourraient s'étendre.

Dans les régions où les deux espèces de Rainette coexistent (Poitou-Charentes et Aquitaine), il ne semble pas exister de phénomènes de compétition.

## Crapaud épineux

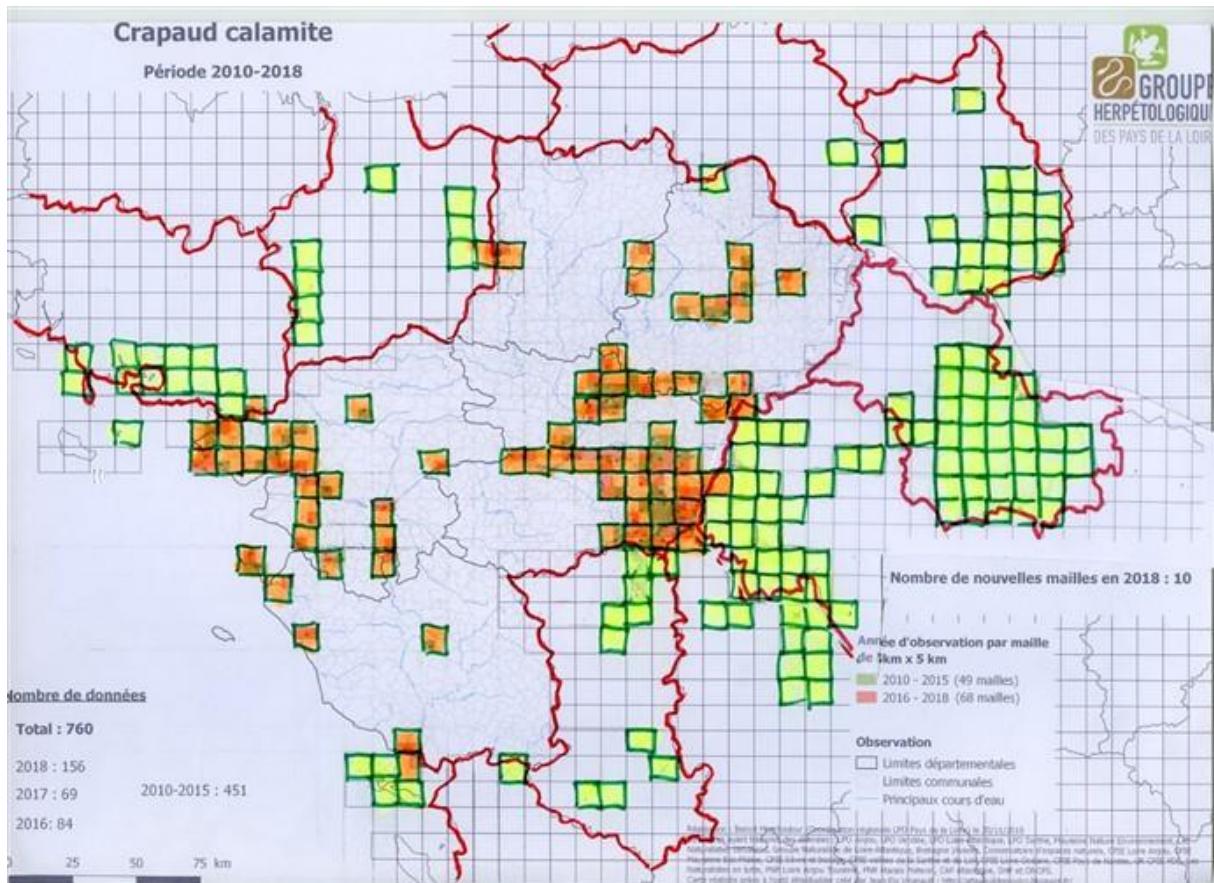
Pas de cartographie réalisée

Une bonne couverture du territoire est déjà atteinte.

Dans la France de l'ouest, la limite septentrionale de cette espèce se situant en Normandie, on peut supposer que c'est cette espèce qui est présente dans l'ensemble des Pays de la Loire. Toutefois, il faut noter que dans l'atlas de Normandie, le Crapaud commun a été noté dans le sud de l'Orne.

Quelques prospections complémentaires devraient permettre de combler certaines mailles vides, notamment dans le nord de la Sarthe.

## Crapaud calamite



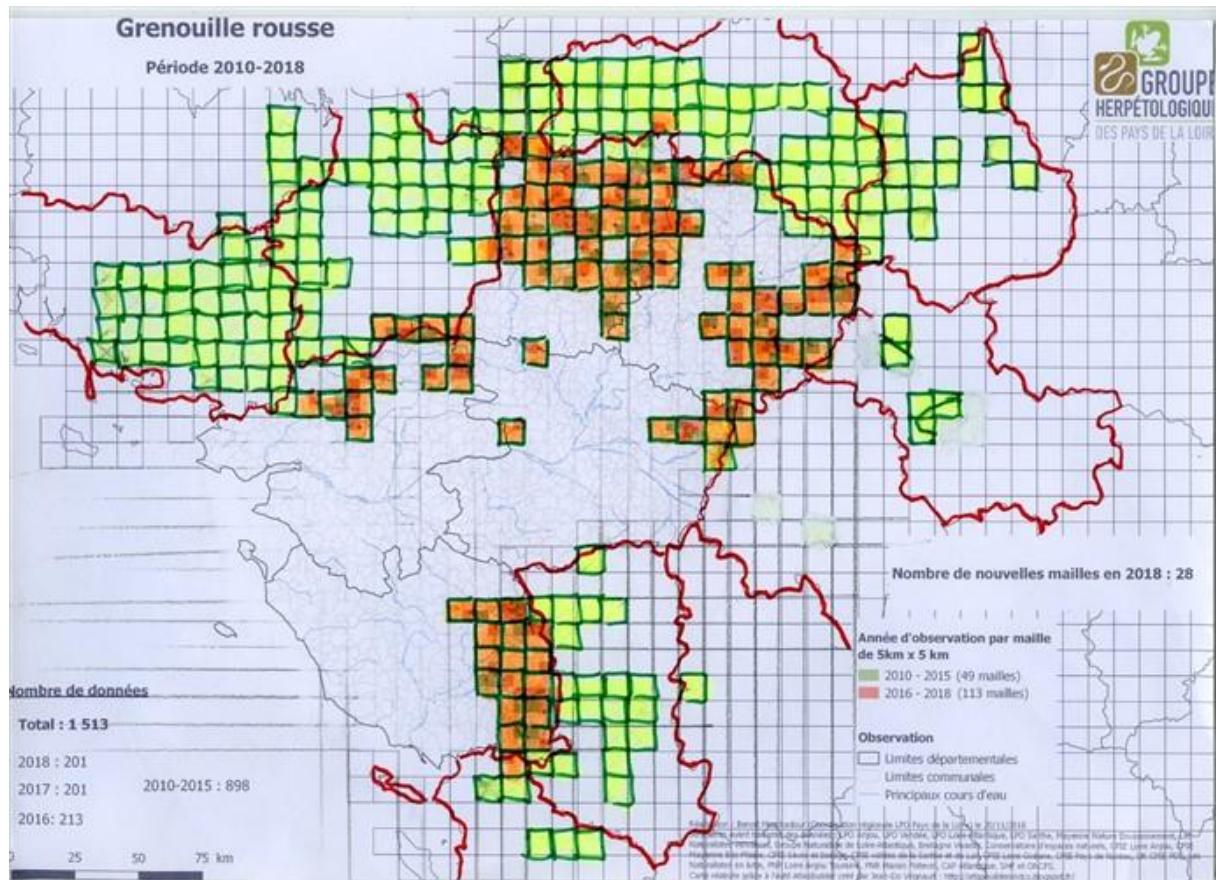
Comme pour le Pélodyte, la carte montre une assez bonne répartition le long du littoral (et l'estuaire de la Loire), en continuité vers le nord avec le Morbihan et en continuité vers le sud, avec la Charente-Maritime.

Il existe également un fort noyau dans le quart sud est du Maine-et-Loire, en continuité avec les stations de l'ouest de l'Indre-et-Loire.

Ailleurs, sa répartition dans l'intérieur des Pays de la Loire est très lacunaire, sans doute compte tenu de la raréfaction des biotopes pouvant lui convenir.

Une prospection minutieuse de toutes les zones de carrière, y compris celles qui sont en activité, pourrait peut-être permettre de trouver quelques nouvelles stations résiduelles.

## Grenouille rousse



La carte montre clairement deux aires distinctes dans les Pays de la Loire : un bloc au nord, en continuité avec les populations de Bretagne et de Normandie, et un bloc sud dans l'est de la Vendée, en continuité avec la répartition connue de cette espèce dans les Deux-Sèvres.

Des prospections complémentaires en Sarthe pourraient peut-être permettre de combler quelques mailles supplémentaires.

## Grenouille agile

Pas de cartographie réalisée

Pays de la Loire au cœur de l'aire de répartition nationale de cette espèce et bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Des prospections complémentaires devraient permettre de combler les mailles vides, particulièrement en Sarthe et en Vendée.

## Groupe des Grenouilles vertes – *Pelophylax sp.*

Pas de cartographie réalisée.

Toutes espèces confondues, bonne couverture du territoire mais grandes incertitudes concernant les taxons car très difficiles à déterminer de manière fiable, surtout dans le cadre d'un réseau d'observateurs amateurs.

En théorie, la totalité du territoire accueille le complexe L-E, c'est-à-dire l'hybride Grenouille verte commune et l'une de ses deux espèces parentales, la Grenouille de Lessona, sans doute largement en minorité et en raréfaction.

La Grenouille rieuse (ou plutôt le groupe des Grenouilles rieuses), espèce introduite, semble largement présente (mais peu notée dans l'atlas récent de la Mayenne).

Les recherches dans le cadre de l'atlas ont permis de prouver la présence du complexe P-G, c'est-à-dire l'hybride Grenouille de Graf et l'une de ses deux espèces parentales, la Grenouille de Pérez dans l'extrême sud de la Vendée (Marais poitevin), en prolongement des populations de la côte atlantique en Charente-Maritime.

Dans l'atlas de Bretagne, la cartographie de la Grenouille de Lessona et celle de la Grenouille verte commune sont confondues et il n'y a pas de cartographie concernant la Grenouille rieuse, dont la présence est bien connue en Loire-Atlantique et par exemple, autour de Rennes.

Dans l'atlas de Normandie, il existe différentes cartes : Grenouille verte commune avec une bonne couverture du territoire, Grenouille de Lessona avec très peu de mailles dispersées sur la région, Grenouille rieuse, avec une répartition importante surtout dans le bassin de la Seine, mais aussi quelques foyers dispersés dont un dans le sud de la Manche.

Dans l'atlas de la région Centre, la couverture globale est également très importante mais également avec des cartes distinguant les différents taxons. A noter que la Grenouille rieuse semble largement répartie et notamment dans les départements qui bordent les Pays de la Loire : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir.

Dans l'atlas de la région Poitou-Charentes, les différents taxons sont cartographiés avec, semble-t-il, de grandes disparités de prospection entre les départements.

Celui des Deux-Sèvres est le mieux couvert, avec une forte présence des Grenouilles vertes communes et rieuses et très peu de mailles signalant formellement la Grenouille de Lessona.

Par contre, il n'existe pas encore de cartographie concernant le complexe P-G en Charente-Maritime.

Sujet à rediscuter avec les spécialistes et tous les organisateurs de l'atlas des Pays de la Loire.

## Cistude d'Europe

Pas de cartographie réalisée.

Malgré la découverte régulière de quelques individus isolés, cette espèce n'est pas autochtone en Pays de la Loire.

Dans l'atlas de la région Centre, la Cistude est surtout présente dans l'Indre (Brenne) mais également dans le sud du Loir-et-Cher (Sologne) et dans l'Indre-et-Loire (indigénat de certaines stations ?)

Dans l'atlas de la région Poitou-Charentes, l'espèce est surtout présente en Charente et en Charente-Maritime, les stations les plus septentrionales se situant sur l'île de Ré et les environs de La Rochelle.

## Orvet fragile

Pas de cartographie réalisée et assez bonne couverture du territoire déjà atteinte

Pays de la Loire au cœur de l'aire de répartition nationale de cette espèce.

La cartographie des atlas voisins laisse penser que la couverture du territoire des Pays de la Loire concernant cette espèce peut être améliorée, notamment en Vendée où l'Orvet semble peu commun alors qu'il est bien présent sur la frange ouest des Deux-Sèvres. Par contre, l'espèce est quasiment absente du nord de la Charente-Maritime.

## Lézard à deux raies

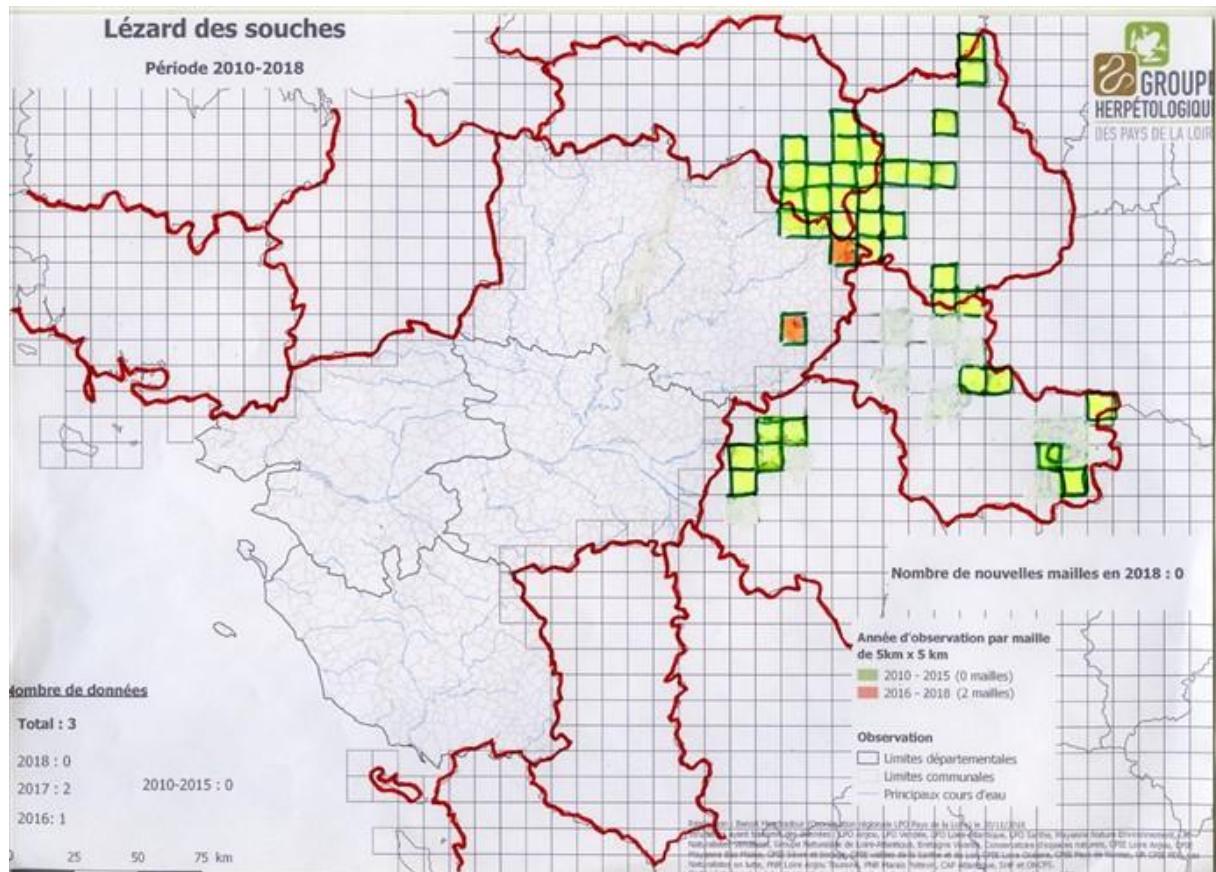
Pas de cartographie réalisée et assez bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Cette espèce semble atteindre sa limite septentrionale dans le nord des Pays de la Loire car dans l'atlas de Normandie, il est très peu noté dans l'Orne et dans le sud de la Manche, excepté le long du littoral, au climat plus doux. L'absence de mailles dans le nord de la Sarthe et de la Mayenne reflète donc sans doute la réalité de la situation.

Par contre, à l'ouest, la bonne couverture de l'Ille-et-Vilaine et de l'est du Morbihan permet d'imaginer que la frange ouest de la Loire Atlantique pourrait être mieux couverte ainsi qu'une grande partie de la Vendée, compte tenu, pour cette dernière de la couverture des Deux-Sèvres dans l'atlas de la région Poitou-Charentes.

A noter également que dans l'atlas de la région Centre, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont bien couverts.

## Lézard des souches



La carte montre clairement que cette espèce d'origine continentale atteint tout juste sa limite ouest dans les Pays de la Loire.

Historiquement connu en Sarthe, le Lézard des souches vient seulement d'être redécouvert dans le cadre de cet atlas, en continuité avec les populations connues de l'Orne et l'Eure-et-Loir.

L'existence d'un noyau de population dans l'ouest de l'Indre-et-Loire à la limite du Maine-et-Loire peut permettre d'espérer trouver cette espèce dans l'est de ce département.

La présence d'autres petites populations est également possible, en liaison avec celles de l'Orne.

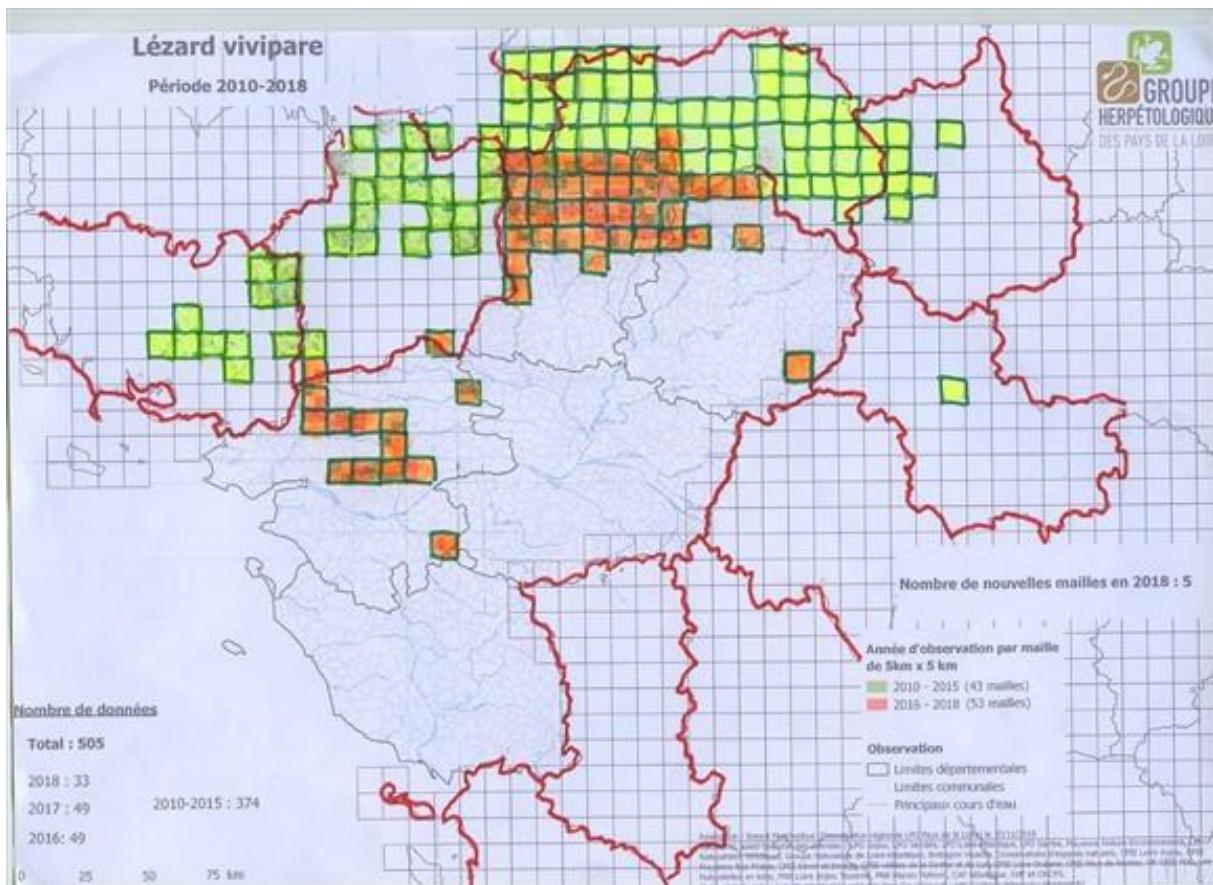
## Lézard des murailles

Pas de cartographie réalisée et bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Le Lézard des murailles semble atteindre sa limite septentrionale au nord des Pays de la Loire puisque dans l'atlas de Normandie, il devient plus rare vers le nord de l'Orne. Sa relative rareté dans le nord de la Mayenne et de la Sarthe pourrait donc refléter une situation réelle bien qu'à la faveur de biotopes anthropisés plus secs, des petites populations peuvent sans doute être présentes.

Compte tenu des résultats des atlas voisins, l'ouest de la Loire Atlantique, certaines mailles de l'est de la Sarthe ainsi que de la Vendée, doivent pouvoir être comblés.

## Lézard vivipare



La carte montre une répartition similaire à celle de la Grenouille rousse dans la partie nord des Pays de la Loire.

Le Lézard vivipare, lié à des climats frais et humides, est bien présent en Bretagne et en Normandie et atteint sa limite sud en Loire Atlantique.

La découverte de populations florissantes dans les environs de Notre-Dame-des-landes (Loire-Atlantique) prouve aussi que ce lézard peut occuper des biotopes caractéristiques de l'espèce tels que les bords des marais et les landes humides. De simples prairies très hydromorphes peuvent lui convenir, ce qui ouvre de nouvelles perspectives de découvertes de petites populations.

Par exemple, si elle est confirmée, la découverte de cette espèce par l'ONF dans le sud de la Sarthe (Forêt de Bercé) laisse espérer de nouvelles découvertes dans ce département, à moins qu'il s'agisse réellement d'une population relictuelle.

A signaler que ce petit lézard est très discret et qu'il fuit au sol parmi la végétation, ce qui ne facilite pas sa découverte et parfois sa détermination. De même, il ne recherche pas la chaleur et l'ensoleillement direct et de ce fait, sa détectabilité est très faible lors de la recherche d'autres espèces de reptiles, plus héliothermes.

Par contre, le signalement d'un individu plus au sud, dans le vignoble Nantais, relève très certainement d'une introduction involontaire.

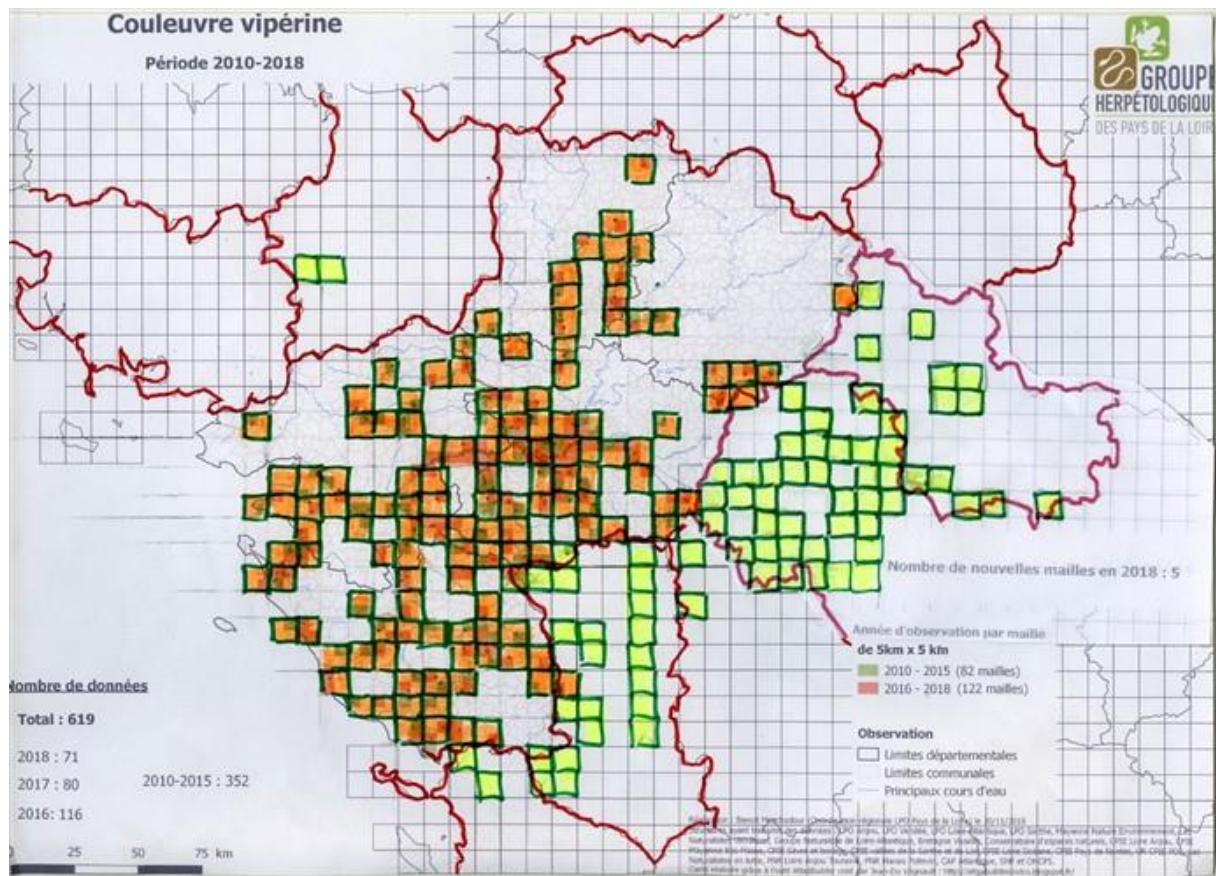
# Couleuvre helvétique

Pas de cartographie réalisée

Pays de la Loire au cœur de l'aire de répartition nationale de cette espèce et assez bonne couverture du territoire déjà atteinte.

Compte tenu de la bonne couverture des mailles pour la Couleuvre helvétique dans les atlas voisins (à l'exception du nord de la Charente-Maritime), la plupart des mailles devraient pouvoir être comblées en Pays de la Loire.

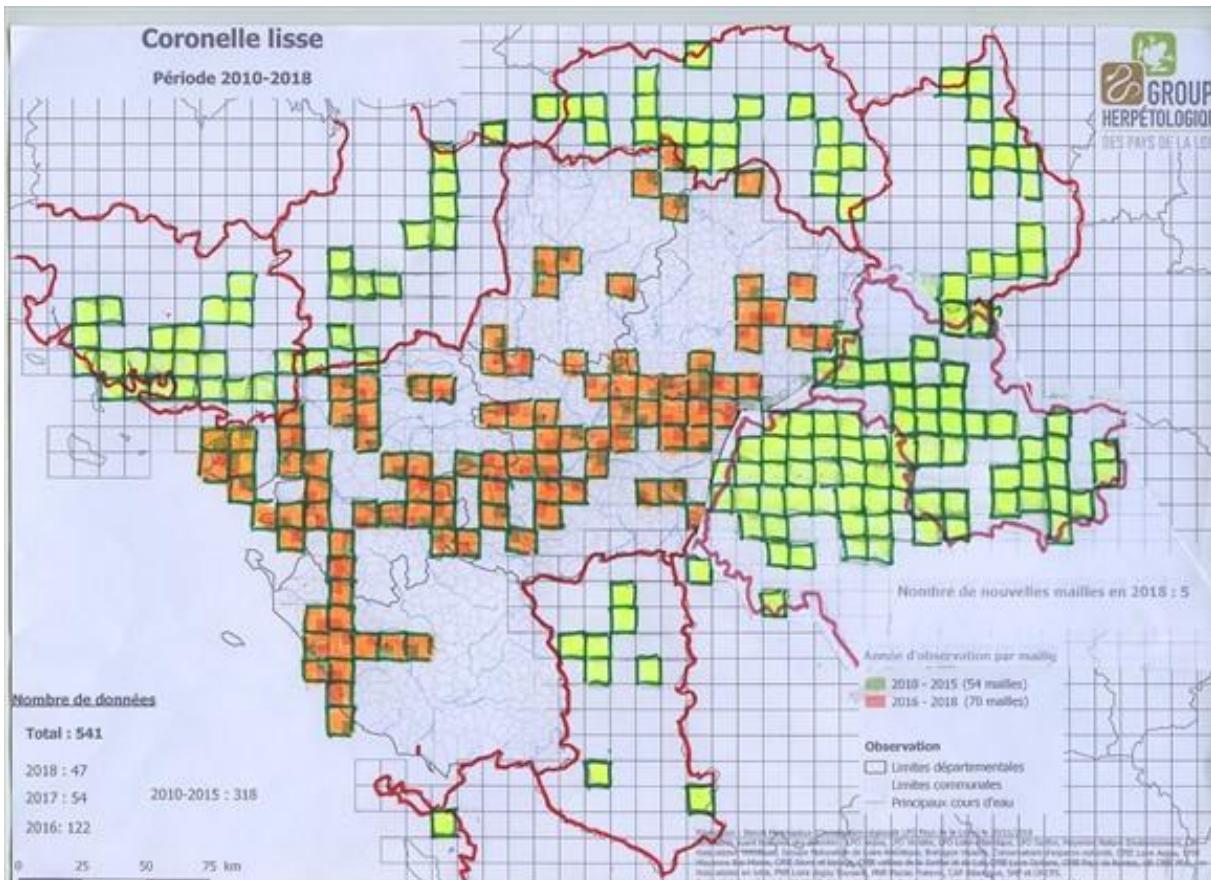
## Couleuvre vipérine



Concernant cette espèce dont la détectabilité est faible, la carte montre une répartition assez bien dispersée dans les Pays de la Loire à l'exception d'une bonne partie de la Sarthe. Elle atteint pourtant le nord de la Mayenne mais n'a pas du tout été notée dans l'Orne. L'aire de répartition qui se dessine dans notre région, est en continuité avec celle des régions voisines : Deux-Sèvres, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

Des prospections complémentaires pourraient peut-être permettre de combler quelques mailles dans le nord du Maine-et-Loire et dans celui de la Loire-Atlantique puisque des stations ont été notées dans l'ouest de l'Ille-et-Vilaine.

## Coronelle lisse



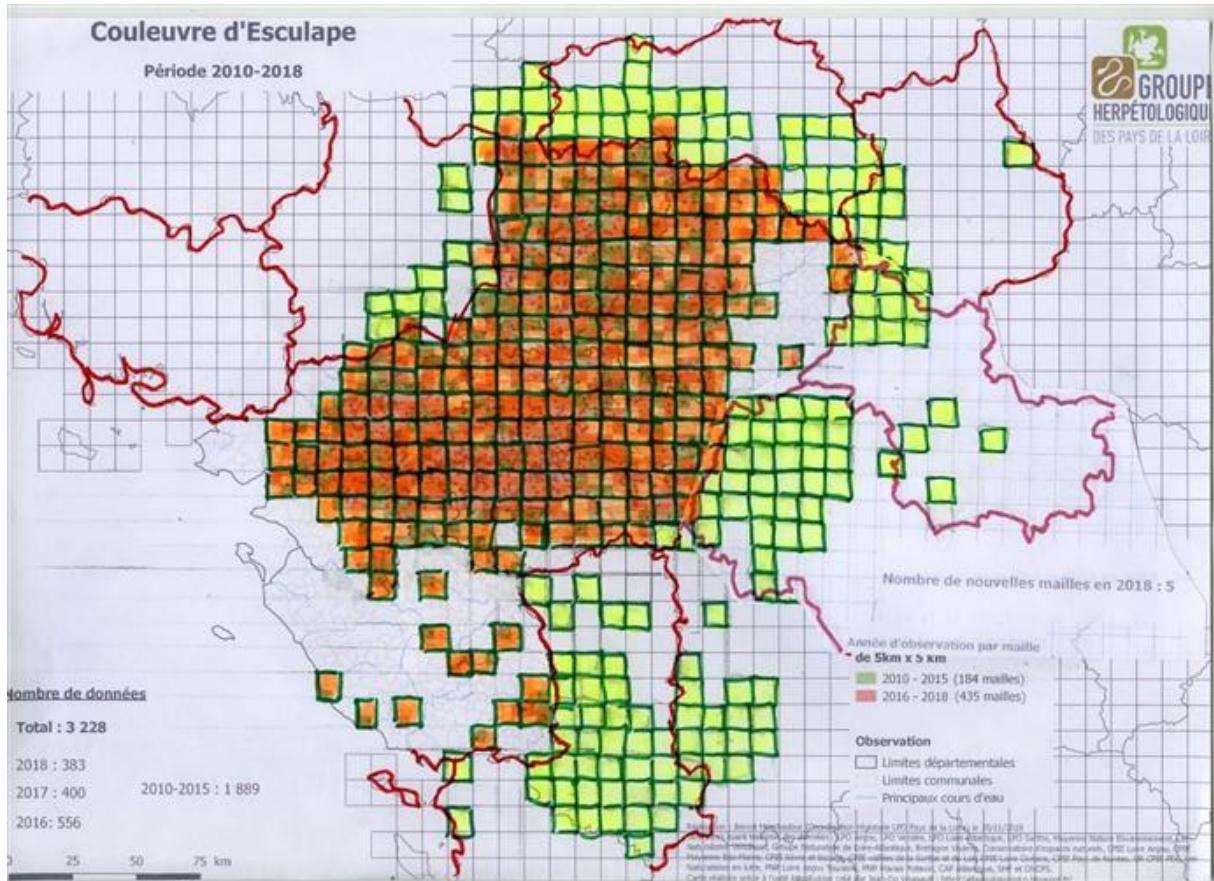
La carte montre une situation un peu analogue à celle de l'espèce précédente.

Il s'agit d'une espèce très discrète et de ce fait, sa détectabilité est très faible.

La Coronelle lisse n'atteint pas sa limite septentrionale dans notre région et par conséquent, elle est en théorie observable partout, comme en atteste la bonne couverture des départements limitrophes : nord de l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et au nord, une bonne partie de l'Orne. L'aire de répartition se poursuite également vers l'ouest en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

Compte tenu de la présence de cette espèce également dans les Deux-Sèvres, son absence dans une bonne partie de la Vendée est un peu étonnante.

## Couleuvre d'Esculape



La carte prouve que les Pays de la Loire constituent un bastion ouest important pour cette espèce avec une continuité de l'aire sur les départements voisins et une limite ouest atteinte sur la frange est de l'Ille-et-Vilaine.

De ce fait, en théorie, les mailles à l'est de la Sarthe devraient pouvoir être comblées, ainsi qu'une bonne partie de la Vendée.

Toutefois, dans ce dernier département, la présence de la Couleuvre verte et jaune étant bien attestée sur une bonne partie du territoire on pourrait imaginer que celle de la Couleuvre d'Esculape aurait également été notée, et ce d'autant plus que du fait de la mortalité routière, sa présence est facilement repérable, de même que sa présence à proximité des habitations et des exploitations agricoles où elle se cache souvent sous les tôles et les bâches agricoles.

Par contre, l'hypothèse émise parfois d'une exclusion de la Couleuvre d'Esculape par la Couleuvre verte et jaune semble erronée du fait de la coexistence habituelle des deux espèces dans les Deux-Sèvres et dans la partie sud du Maine-et-Loire.

## Couleuvre verte et jaune

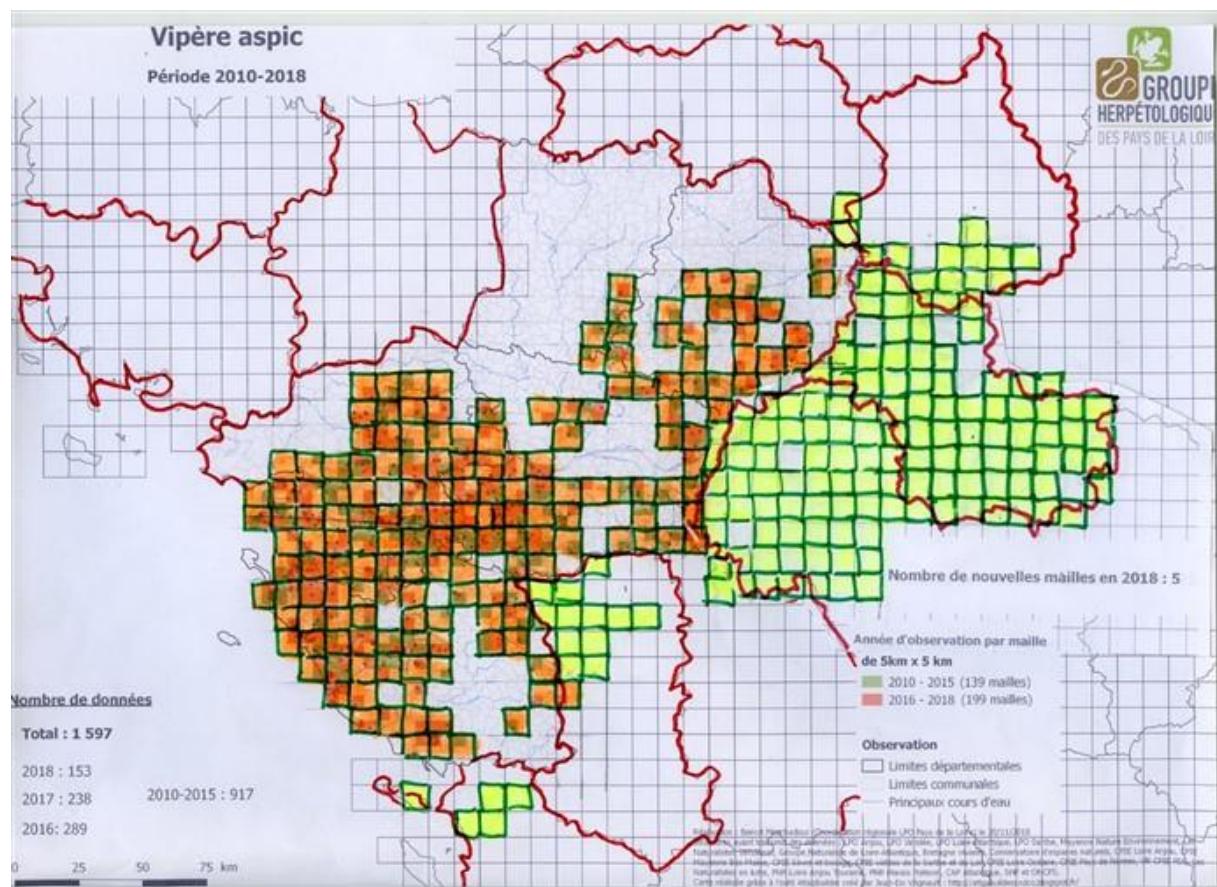
Pas de cartographie réalisée.

Cette espèce thermophile atteint sa limite septentrionale en Pays de la Loire avec une forte présence dans une bonne partie du Maine-et-Loire et en Vendée, en continuité avec les populations de l'Indre-et-Loire et des Deux-Sèvres.

En consultant la bibliographie, beaucoup de naturalistes pensent que cette espèce connaît une expansion vers le nord.

Dans le Maine-et-Loire, la Couleuvre verte-et-jaune a franchi la Loire et progresse vers la Loire-Atlantique, sans doute à la faveur du val de Loire et des voies ferrées qui offrent des biotopes favorables à son extension.

## Vipère aspic



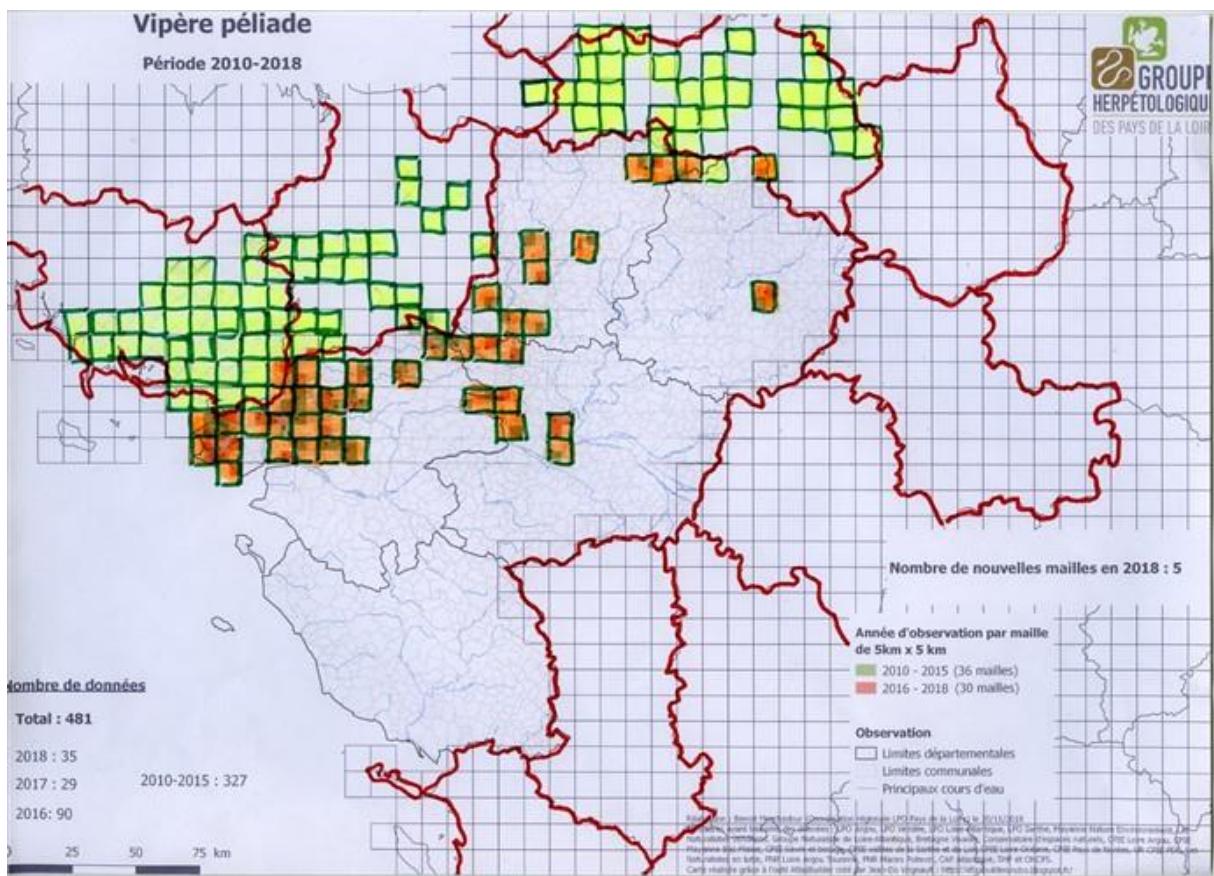
La carte montre que cette espèce thermophile atteint sa limite nord et ouest dans les Pays de la Loire. Elle est présente dans une bonne partie de la Sarthe, en continuité avec les populations d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Indre et Loire.

Vers l'ouest, elle ne dépasse pas la Loire-Atlantique.

De ce fait, quelques mailles dans le nord-est du Maine-et-Loire devraient pouvoir être comblées.

A noter : les Pays de la Loire figurent parmi les rares régions où cette espèce coexiste avec la Vipère péliade sur une zone de sympatricité et même de syntopie [en témoigne la découverte récente et exceptionnelle d'hybrides entre ces deux espèces (Gaëtan Guiller)].

## Vipère péliade



Avec des exigences similaires à celles du Lézard vivipare, la Vipère péliade atteint sa limite sud et est dans les Pays de la Loire en continuité avec les populations de Bretagne et de Normandie.

Elle atteint les environs d'Angers dans le Maine-et-Loire et si la station au cœur de la Sarthe est confirmée, d'autres petites populations relictuelles pourraient être découvertes dans le sud de la Mayenne et l'ouest de la Sarthe, en fonction de l'existence de biotopes potentiellement favorables (landes, zones de bocage fraîches et humides).

On peut supposer que l'aire de répartition de cette espèce plus exigeante que la Vipère aspic s'est restreinte dans notre région durant le 20<sup>ème</sup> siècle puisque dans les documents anciens, la présence de la Vipère péliade était attestée en Vendée.